



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle

Secteur concours et formation préparation concours

RAPPORT DE JURY

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE

MÉTIERS DU PAPIER SPÉCIALITÉ « RESTAURATEUR DE PAPIER OU DE PARCHEMINS »

SESSION 2024

I.	LE RAPPEL DES ÉPREUVES	3
A.	Épreuves d’admissibilité	3
B.	Épreuve d’admission	3
II.	LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE.....	3
III.	LE JURY	4
A.	La composition du jury	4
B.	La formation du jury et la réunion de cadrage.....	4
IV.	LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	5
A.	LES EPREUVES D’ADMISSIBILITÉ.....	5
1)	L’épreuve écrite d’admissibilité	5
2)	Les épreuves orales d’histoire de l’art et de techniques du métier	5
B.	L’EPREUVE PRATIQUE D’ADMISSION.....	6
V.	LES STATISTIQUES.....	8

I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES

A. Épreuves d'admissibilité

L'article 4 de l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys définit comme suit les épreuves d'admissibilité : « (...) 1° Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1° (préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes) ;
- une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes) ;

2° Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (durée : deux heures ; coefficient 2). »

B. Épreuve d'admission

L'article 5 de l'arrêté cité ci-dessus définit l'épreuve d'admission comme suit : « (...) - la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4. »

Plus précisément pour cette spécialité, l'épreuve pratique consiste en la **restauration d'un cahier de six feuillets papier et restauration d'un feuillet double de parchemin.**

II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Dates des inscriptions	Du 12 septembre au 17 octobre 2024
Date de l'épreuve écrite d'admissibilité	Le 10 décembre 2024
Dates des oraux d'admissibilité	Les 30-31 janvier 2025 Les 3-4-6 février 2025 Le 11 février 2025
Date de la réunion d'admissibilité	Le 11 février 2025
Dates des épreuves d'admission	Le 8 avril 2025 (après-midi) Le 9 avril 2025 (matin)
Date de la réunion d'admission	Le 11 avril 2025

Le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle invite les candidats à consulter régulièrement le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels. Ce calendrier prévisionnel est accessible à partir du lien suivant : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels>

III. LE JURY

A. La composition du jury

Le jury était composé des personnes suivantes :

Président :

Monsieur Sébastien NADIRAS, conservateur en chef du patrimoine, responsable de fonds, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, direction des fonds, Archives nationales – site de Paris.

Membres :

- Madame Nadège DUQUEYROIX, cheffe de travaux d'art, responsable de l'atelier de restauration, département des estampes et de la photographie, bibliothèque nationale de France ;
- Madame Karine GARCIA-LAURENT, technicienne d'art de classe exceptionnelle, responsable adjointe à l'atelier montage dessins, direction des ateliers d'art et de la présentation des collections, musée du Louvre ;
- Madame Magali LAIGNEL, technicienne d'art de classe exceptionnelle, restauratrice d'arts graphiques et maquettes, département de la conservation, bibliothèque nationale de France.

B. La formation du jury et la réunion de cadrage

Le jury a suivi une journée de formation intitulée « Les fondamentaux d'un membre de jury ». Au cours de cette formation généraliste, les points suivants ont été abordés :

- le cadre général des concours, examens professionnels et recrutements réservés :
 - * cadre réglementaire,
 - * déontologie : laïcité, non-discrimination...
- le cadre général pour les corrections de l'épreuve écrite,
- les éléments pour mener les oraux,
- les mises en situation.

Par ailleurs, le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle s'est réuni avec le jury afin d'aborder l'ensemble de l'organisation du concours : le planning et les étapes de la procédure, les épreuves, le nombre de postes, l'élaboration des sujets et des grilles pour chaque épreuve prévue par les textes...

IV. LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

A. LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1) L'épreuve écrite d'admissibilité

Attentes du jury

Le jury attendait une note rédigée et problématisée, dénotant une vision d'ensemble et intégrant les éléments de contexte figurant dans le sujet (travail au sein d'une équipe, projet d'exposition à échéance de 6 mois, etc.) ; un bon équilibre rédactionnel était à trouver entre un texte sans plan ou structure et une simple liste de points alignés (style télégraphique) à la manière d'un devis.

Le jury attendait également que l'ensemble des choix de traitement soient décrits (mise en œuvre envisagée) mais aussi justifiés, comme cela était explicitement demandé dans le sujet.

Le document avait été choisi pour l'ensemble des altérations fréquemment rencontrées dans les collections et les fonds. Les propositions de traitements attendues étaient par conséquent classiques pour un restaurateur de papier et parchemin.

Appréciation des rendus des candidats

Les candidats ont globalement bien compris le sujet (aucune copie hors sujet).

Cependant, un nombre important de copies étaient dépourvues de problématisation ou de mise en perspective ; la conclusion était fréquemment absente. De nombreux candidats n'ont pas compris qu'une demande de prêt pour exposition devait d'abord induire une réflexion sur la présentation de l'œuvre, et non sur son conditionnement permanent (celui-ci pouvant être détaillé, mais après le retour d'exposition). La prise en compte du travail en équipe, telle que suggérée par le sujet, était le plus souvent absente.

Le jury regrette que les choix de traitement et les degrés d'intervention n'aient pas toujours été motivés (pas d'évaluation systématique des bénéfices/risques) ni mis en relation avec le projet d'exposition, notamment pour les lacunes et mises au ton. Les choix de solvants et procédés mis en œuvre n'ont pas toujours été précisés ; on regrette également un manque de précision dans le choix des papiers de restauration.

Le constat d'état était présent dans la plupart des copies, et le plus souvent assez complet ; en revanche, l'analyse du support et de la technique a fait parfois défaut.

Quelques rares copies ont mentionné la documentation des traitements réalisés et les prises de vue avant et après traitement, ce qui a été apprécié du jury car cela fait partie des étapes de prise en charge d'un document amené à être restauré.

Du point de vue de la forme et de la présentation, beaucoup de copies n'étaient pas vraiment rédigées, se présentant sous la forme d'une liste de points ; quelques-unes étaient sales (absence de soin dans l'écriture, ratures). Une partie des copies étaient quelque peu stéréotypées, avec plan similaire, numérotation (I., a., b., II., III., etc...) et formule conclusive identique ("tels sont les éléments que je porte à votre connaissance", signé "le technicien d'art").

2) Les épreuves orales d'histoire de l'art et de techniques du métier

L'épreuve d'histoire de l'art portait sur l'histoire de certains supports (papier, parchemin), médias et techniques graphiques (encres, pigments, techniques à sec, techniques par voie humide, estampe, etc.).

L'épreuve de techniques du métier portait sur les techniques de restauration des papiers et des parchemins (médias ou techniques particuliers, altérations ou dégradations spécifiques, principes déontologiques, etc.).

Pour chacune de ces épreuves, il était attendu un propos synthétique et structuré (introduction avec annonce de plan, conclusion).

Si les candidats ont semblé plus à l'aise dans l'épreuve de techniques du métier, leurs prestations ont toutefois été d'un niveau extrêmement variable. La liste des sujets du précédent concours (2017), accessible en ligne, fournissait en quelque sorte des exemples de programme de révisions à effectuer pour cette épreuve. Le jury a toutefois constaté, à regret, que nombre de candidats ne s'étaient visiblement pas préparés. De plus, les principes déontologiques et les conséquences pratiques dans l'exercice du métier n'ont pas semblé maîtrisés.

En histoire de l'art, le jury a apprécié, quand le sujet s'y prêtait, que les candidats puissent citer des noms d'artistes ou de courants artistiques, ce qui a été rarement le cas.

B. L'ÉPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION

Contexte

L'épreuve, d'une durée de 7h, s'est déroulée sur deux demi-journées (après-midi et matinée suivante), afin notamment d'intégrer le temps de séchage nécessaire à certains traitements.

Le matériel "consommable" (papiers, parchemin, colle...) avait été préparé en amont en quantité suffisante pour chaque candidat, et mis à disposition sur chacun des établis ; un temps d'échange entre jury et candidats a été organisé avant le début de l'épreuve afin de permettre de répondre à d'éventuelles questions sur le matériel et le sujet de l'épreuve (i.e. les 7 documents à restaurer).

Attentes du jury

Soin, propreté, précision

Une réalisation particulièrement soignée pour des opérations courantes était attendue :

- Gommage et dépoussiérage
- Nettoyage et réparation d'une déchirure
- Comblement de lacune
- Retrait d'anciennes réparations en papier occidental (collées avec des adhésifs en phase aqueuse)

Gestion du temps et organisation des interventions

Les candidats devaient établir un plan d'intervention afin de réaliser l'ensemble des exercices en 7 heures en incluant les temps de séchage nécessaires.

Connaissance et adaptation des méthodes d'intervention

Il était attendu que les candidats connaissent plusieurs techniques afin de choisir la plus appropriée en fonction des documents et des matériaux à leur disposition (Evolon®, GoreTex®, Mylar®, buvard) : nettoyage aqueux, comblement de lacune, doublage, remise à plat.

Points positifs

Les exercices ont été compris et n'ont pas fait l'objet de questions au cours de l'épreuve. Dans l'ensemble, les candidats ont réussi à achever au moins 5 à 6 exercices sur les 7 proposés, mais le rendu final est irrégulier avec des interventions correctement réalisées et d'autres de façon médiocre.

- Les adhésifs ont été, dans la majorité des cas, retirés proprement (hormis celui du calque).
- Les deux parties de l'affiche ont été, le plus souvent, correctement repositionnées et assemblées par le doublage.
- Le tapuscrit a en général été le document le mieux restauré avec un nettoyage suffisant, un scotch retiré sans difficulté (à l'exception d'un candidat) et d'une consolidation localisée de façon satisfaisante.

Points négatifs

Des documents ont été dégradés par quelques candidats : nouvelles lacunes, plus ou moins grandes, dans le calque, enfoncements dans les estampes, petites lacunes dans l'affiche.

Le jury déplore un manque de soin et de précision :

- Montages évidés grossièrement réalisés et sales ; charnières trop larges (jusqu'à 2 cm) créant des tensions, ou mal positionnées.
- Soulèvements des renforts ou des charnières
- Résidus d'adhésifs non retirés (adhésif poisseux, adhésif sec brillant)

Des candidats ont choisi des procédés et des matériaux inadaptés aux documents ou aux interventions à réaliser :

- Défilage du papier japonais inadapté dans certains cas (montage évidé, tapuscrit)
- Doublage avec un glacis d'adhésif
- Papiers de comblement peu adaptés (opacité, épaisseur, fibres)
- Comblements par le recto avec des fibres de papier japonais apparentes sur l'affiche
- Choix des pinceaux pour le doublage (fibres arrachées)
- Choix de papiers trop épais pour le tapuscrit et le calque
- Les candidats n'ont pas su utiliser les matériaux proposés : Evolon®, Goretex®
- Les candidats ont utilisé tels quels les adhésifs fournis (colles) sans adapter leur concentration aux différents documents à restaurer. Il en a résulté de nombreuses tensions, des épaisseurs et des résidus ainsi que des brillances.

L'absence de table lumineuse a pu rendre plus complexe la réalisation du comblement de lacune dans l'affiche et le calque car les superpositions des papiers ont été trop larges (en particulier pour le calque, pour lequel il en résulte une perte de transparence localisée).

Les exercices les plus minutieux ou délicats n'ont pas été maîtrisés :

- Calque (cet exercice, jugé plus difficile compte tenu de la fragilité du matériau, était particulièrement attendu par le jury)
- Montage évidé
- Parchemin (parure inexistante ou insuffisante du comblement avec de mauvais raccords ; ajout d'une bandelette de papier japonais au verso en guise de renfort). Un seul candidat a réussi à restituer le document en parchemin correctement restauré : nettoyage, retrait du papier de doublage et comblement.

Certaines interventions jugées courantes dans la pratique n'ont pas été totalement maîtrisées :

- Les remises à plat n'ont pas été suffisantes pour l'ensemble des documents : des tensions et des gondolements ont été observés.
- Les mises au ton n'étaient pas assez soignées : teinte, application irrégulière, fibres arrachées.
- Les dépoussiérages et gommages n'ont généralement pas été assez poussés, y compris sur le document en parchemin.
- Nettoyage aqueux : la tache bleue n'a pas été suffisamment atténuée (création d'auréoles au verso) ou pas du tout.
- La tache blanche sur le calque a rarement été éliminée correctement (soit partiellement, soit jusqu'à un trou dans le document).
- Le jury a été étonné de constater que très peu de candidats sont parvenus à réaliser une réparation soignée de la déchirure.

V. LES STATISTIQUES

Concours EXTERNE :

Nombre de postes offerts à cette session : **1 + 2 (postes non pourvus en interne)**

			Admissibilité		Admission		
	Candidats inscrits	Candidats convoqués	Candidats présents	Candidats d'admissibles	Candidats présents	Admis sur LP	Admis sur LC
Femmes	54	54	24	11	11	3	2
Hommes	12	12	3	0	0	0	0
Total	66	66	27	11	11	3	2

Nombre d'absents à l'admissibilité : 39

Taux de réussite à l'admissibilité sur le nombre de candidats :

- Inscrits : (candidats admissibles / candidats inscrits x 100) : 16,66 %
- Convoqués : (candidats admissibles / candidats convoqués x 100) : 16,66 %
- Présents : (candidats admissibles / candidats présents x 100) : 40,74 %

Seuil d'admissibilité : 10 sur 20.

Amplitude des notes : de 5 à 17 sur 20.

Taux de réussite à l'admission (LP) sur le nombre de candidats :

- Inscrits : (lauréats / candidats inscrits x 100) : 4,54 %
- Convoqués : (lauréats / candidats convoqués x 100) : 27,27 %
- Présents : (lauréats / candidats présents x 100) : 27,27 %

Seuil d'admission sur liste principale : 13,77 sur 20.

Seuil d'admission sur liste complémentaire : 11,33 sur 20.

Amplitude des moyennes finales : de 9,22 à 15,78 sur 20.

Concours INTERNE :

Nombre de postes offerts à cette session : 3

			Admissibilité		Admission	
	Candidats inscrits	Candidats convoqués	Candidats présents	Candidats d'admissibles	Candidats présents	Admis
Femmes	9	9	6	1	1	1
Hommes	5	5	2	0	0	0
Total	14	14	8	1	1	1

Les deux postes non pourvus sont reportés sur le concours externe.

Nombre d'absents à l'admissibilité : 6.

Taux de réussite à l'admissibilité sur le nombre de candidats :

- Inscrits : (candidats admissibles / candidats inscrits x 100) : 7,14 %
- Convoqués : (candidats admissibles / candidats convoqués x 100) : 7,14 %
- Présents : (candidats admissibles / candidats présents x 100) : 12,50 %

Seuil d'admissibilité : 17 sur 20.

Amplitude des notes : de 1 à 17 sur 20.

Taux de réussite à l'admission sur le nombre de candidats :

- Inscrits : (lauréats / candidats inscrits x 100) : 7,14 %
- Convoqués : (lauréats / candidats convoqués x 100) : 7,14 %
- Présents : (lauréats / candidats présents x 100) : 100 %

Seuil d'admission : 15,67 sur 20.

Monsieur Sébastien NADIRAS

Président du jury